

2.605 MORTS ET 24.900 BLESSÉS DANS DES ACCIDENTS EN 8 MOIS

Les routes de la mort

P2



CHEIKH NAÏM QASSEM (VICE-SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE "HEZBOLLAH")

**"Nous avons le droit de cibler
n'importe quel point en Israël"**

P11

HYDROCARBURES

**Sept entreprises investiront
en Algérie pour la première fois**

P2

Forum d'affaires algéro-russe

**Les industries alimentaires,
pharmaceutiques et médicales
en ligne de mire**

P3

HYDROCARBURES

Sept entreprises investiront en Algérie pour la première fois

Le président de l'Agence nationale de gestion des ressources en hydrocarbures, Mourad Belgham a révélé hier lors d'une conférence de presse tenue au Centre de conférences Mohammed Ben Ahmed à Oran, qu'"il y a sept entreprises qui investiront en Algérie pour la première fois dans le domaine de la production d'hydrocarbures, dans le cadre de négociations directes".

Le même intervenant a précisé que "Sonatrach a actuellement 12 contrats en négociation avec des entreprises pétrolières mondiales pour renforcer la production, parmi lesquels sept contrats concernent de nouvelles entreprises qui investiront en Algérie pour la première fois (des entreprises américaines, suédoises et saoudiennes)", ajoutant que "ces contrats ont été renforcés aujourd'hui par la signature d'un protocole d'accord pour le treizième contrat avec la société Occidental Petroleum".

Il a également souligné que "la nouvelle loi sur les hydrocarbures a contribué à faciliter l'attraction des investissements étrangers, grâce au système fiscal incitatif instauré par la nouvelle législation", ajoutant que "les objectifs stratégiques résident dans l'augmentation des capacités de production et le renouvellement des réserves d'hydrocarbures en Algérie, et cela ne pourra se réaliser sans investissements".

Concernant les réserves de pétrole sous-marin, Belgham a précisé que les premiers indicateurs montrent l'existence d'un volume significatif, ajoutant que le prochain appel d'offres comprendra un projet d'exploration de ces réserves, prévu pour les années 2025-2026.

Protocole d'accord entre Sonatrach et Occidental Petroleum Corporation

Le Groupe Sonatrach et son partenaire Occidental Petroleum Corporation (Oxy) basé aux Etats-Unis d'Amérique ont signé, hier à Oran, un protocole d'accord, traduisant la volonté des deux parties de consolider leurs relations existantes et d'étendre leur coopération, à travers de nouvelles opportunités de partenariat dans le domaine de l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures, indique un communiqué de Sonatrach. Ce Protocole, signé en marge de la 12ème édition du NAPEC, vise à définir le cadre de coopération entre les parties prenantes en vue de conclure un Contrat d'hydrocarbures sur la zone d'intérêt Berkine Centre, sous l'égide de la Loi 19-13 régissant les activités hydrocarbures, a-t-on précisé de même source.

Sonatrach et la société Oxy, avec deux autres partenaires, exploitent le périmètre contractuel de Berkine, dans le cadre d'un Contrat d'hydrocarbure signé, le 19 juillet 2022, a-t-on rappelé.

Mémorandum d'entente avec la société norvégienne ICA Finance AS

Par ailleurs, le groupe Sonatrach et la société norvégienne ICA Finance AS ont signé, hier à Oran, un mémorandum d'entente, en vue d'explorer les opportunités de coopération dans les domaines d'intérêt mutuel soutenant les initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre, indique un communiqué de Sonatrach.

La cérémonie de signature s'est déroulée au Centre des conventions d'Oran (CCO) Mohamed-Benahmed, en marge de la 12ème édition du NAPEC, en présence du PDG du Groupe

Sonatrach, M. Rachid Hachichi, et l'Ambassadrice de Norvège, Mme Therese Loken Ghezzi, a-t-on fait savoir de même source. ICA-Finance AS est un Fonds d'investissement climatique, qui soutient les entreprises du secteur de l'énergie pour identifier, développer, financer et mettre en œuvre des projets visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant des opérations du secteur pétrolier et gazié, a-t-on noté.

Ce mémorandum s'inscrit en droite ligne avec la stratégie climat de Sonatrach, qui entend jouer un rôle majeur dans le processus de transition énergétique à moyen et long termes, et vise dans cette optique, à développer et à exporter de nouvelles solutions énergétiques en créant un Hub énergétique en Algérie, capable de fournir le soutien nécessaire à la transition énergétique, a-t-on souligné.

2 605 MORTS ET 24 900 BLESSÉS DANS DES ACCIDENTS EN 8 MOIS

Les routes de la mort

Le facteur humain demeure la principale cause de pas moins de 96% du total des accidents, en raison de manœuvres dangereuses, de dépassements illégaux et de vitesses excessives commises par de nombreux conducteurs et usagers de la route.



Les routes algériennes sont devenues de véritables mouroirs et il n'y a pratiquement pas une journée où l'on ne déplore pas des morts et des blessés. Pas loin qu'hier, le responsable par intérim de la Délégation nationale à la sécurité routière, Lahcen Boubeka, a fait part, lors de son passage à l'émission "L'Invité de la matinale" de la chaîne 1 de la Radio nationale, de l'enregistrement de 18 230 accidents de la route ayant occasionné 2 605 morts et 24 900 blessés au cours des huit derniers mois de l'année en cours. Il a ajouté que le coût économique des accidents de la route a dépassé les 100 milliards de dinars algériens par an, le jugeant très élevé.

Selon lui, le facteur humain demeure la principale cause des accidents, soit 96 % du total des accidents, en raison de manœuvres dangereuses, de dépassements illégaux et de vitesses excessives commises par de nombreux conducteurs et usagers de la route.

M.Boubeka a assuré que la stratégie adoptée par la Délégation pour réduire les accidents de la route repose principalement sur les facteurs matériels contribuant à ces accidents, tels que la nature des routes et des véhicules, ainsi que sur les facteurs humains. Il a précisé que la délégation suit le dossier des "zones noires" où de nombreux accidents se produisent, soulignant que 409 zones noires ont été recensées en 2023, dont 215 ont été traitées, soit un taux de 52,57 %. Il a également indiqué que 125 autres zones noires nécessitent d'importants aménagements et un financement supplémentaire. D'autre part, 343 points

ont été identifiés comme souffrant d'un manque de panneaux de signalisation, dont 187 ont été traités, tandis que 156 sont en cours de traitement et nécessitent davantage de ressources.

Par ailleurs, M.Boubeka a annoncé la mise en œuvre, avant la fin de l'année, de la numérisation des examens du code de la route, afin de permettre aux candidats de répondre aux questions sur un ordinateur, que ce soit par écrit ou par messages vocaux. L'objectif est d'améliorer la transparence et la crédibilité dans l'octroi des permis de conduire et de valoriser l'aspect éducatif.

Aussi, il n'a pas manqué de souligner la nécessité d'utiliser tous les moyens et canaux de communication pour sensibiliser contre les accidents de la route, afin de renforcer les campagnes de sensibilisation menées par la Délégation, notamment pendant les périodes de rentrée scolaire, de saison hivernale, du mois de Ramadan et de la saison estivale.

Enfin, le responsable de la Délégation a salué les efforts du ministère de l'Éducation nationale pour intégrer l'éducation routière dans le programme scolaire, en assurant un accompagnement aux équipes pédagogiques dans l'enseignement de cette matière. Ces efforts visent à éduquer une nouvelle génération imprégnée de la culture routière et adopter un comportement civique respectueux du code de la route. À cet effet, plusieurs brochures ont été préparées à l'intention des élèves des trois niveaux d'enseignement.

Pour sa part, la protection civile a tiré la sonnette d'alarme sur cette situation fort

préoccupante. D'après ses dernières données, pas moins de 66 décès (soit 4,4 décès/jour) ont été recensés depuis le 1er du mois, accompagnés de 2 869 blessés (soit 191 cas/jour) dans divers incidents de la circulation. Ces tragédies sont survenues malgré 2 346 interventions effectuées par les équipes de secours, toujours mobilisées pour réduire les dégâts humains et matériels causés par ces accidents. Dans un communiqué rendu public hier, la Protection civile a tenu à rappeler à tous les usagers de la route l'importance de la prudence et de la responsabilité. Le slogan de leur campagne de sensibilisation « La conduite n'est pas une course » met en lumière un point essentiel : les routes ne doivent en aucun cas être perçues comme des circuits de compétition, mais bien comme un moyen de se déplacer en toute sécurité. La Protection civile a toujours insisté sur « la responsabilité partagée de tous pour éviter d'aggraver la situation ». Les causes des accidents sont souvent liées à des comportements irresponsables : excès de vitesse, non-respect des feux de signalisation, fatigue au volant, ou encore l'utilisation du téléphone portable en conduisant. La vigilance et le respect du code de la route sont plus que jamais nécessaires pour limiter les risques.

Face à cette réalité, il est indispensable que chaque conducteur prenne conscience de son rôle dans la préservation de la sécurité sur les routes. Comme le rappelle la Protection civile souvent, « Conduire n'est pas un acte isolé, mais une interaction continue avec les autres usagers de la route. »

Synthèse : Ali C

ÉPIDÉMIES DE DIPHTÉRIE ET DE PALUDISME DANS LE SUD

Saihi : « La situation est maîtrisée »

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présidé, hier à Alger, une rencontre sur "la numérisation, les urgences médicales et la vaccination contre la diphtérite", laquelle a regroupé les directeurs de la santé et de la population des différentes wilayas. Dans une allocution à l'occasion, M. Saihi a fait savoir que la campagne de vaccination

contre la grippe saisonnière se poursuivrait, à titre gracieux, pendant l'automne et l'hiver dans les centres dédiés à cet effet au niveau des établissements de santé publique (ESP), faisant état de la disponibilité de deux millions de doses dans une première étape. En outre, il a souligné l'importance de la vaccination pour les catégories vulnérables dont les per-

sonnes âgées et les malades chroniques. S'agissant des cas de diphtérite enregistrés dans quelques wilayas du Sud, le ministre a indiqué que "la situation a été maîtrisée suite à la grande campagne de vaccination ayant touché les régions frontalières à In Guezzam, Tinzaouten, Tamrasset et Bordj Badji Mokhtar", ajoutant que l'opé-

ration de vaccination "se poursuit en dehors des régions urbaines". M. Saihi a affirmé, dans ce sens, que "la plupart des cas de diphtérite enregistrés sont des cas importés de l'étranger", faisant état de la mobilisation de tous "moyens humains et matériels nécessaires pour l'éradication de cette pathologie".

R.N

ALGÉRIE-INDE

La présidente Droupadi Murmu visite le pôle scientifique de Sidi Abdellah

La présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, a visité hier, le pôle scientifique et technologique "Chahid Abdelhafid-lhaddaden" à Sidi Abdellah (Alger), et ce dans le cadre de la visite d'Etat qu'elle effectue en Algérie.

À cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a remis à la présidente de la République de l'Inde le titre de Docteur Honoris causa que lui a décerné le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour ses efforts au service de la science et du savoir, et ce en présence de conseillers du Président, de membres du Gouvernement et de la famille universitaire.

Lors d'une conférence qu'elle a animée au niveau de cet édifice scientifique et technologique, la présidente de l'Inde a salué l'accueil chaleureux qui lui a été réservé durant sa visite en Algérie, estimant que l'obtention de ce titre était un honneur pour elle et pour son pays.

Elle a souligné l'importance des sciences dans le développement des sociétés et des nations, notamment à l'heure actuelle, saluant, par là même, l'expérience de l'Algérie et les pas qu'elle a franchis dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ainsi que la dynamique de développement qu'elle connaît dans ce domaine. Dans ce contexte, Mme Murmu a rappelé les relations historiques liant l'Algérie et l'Inde, affirmant que les deux pays accordaient "un grand intérêt" au domaine de la science et de la technologie.

De son côté, M. Baddari a souligné que le pôle scientifique et technologique de Sidi Abdellah, "symbolise l'amitié algéro-indienne", se félicitant de



la qualité des relations historiques entre les deux pays.

Et d'ajouter que l'Algérie "a défini les contours du partenariat avec l'Inde dans le domaine universitaire et de la recherche scientifique en vue d'atteindre les objectifs de la nanotechnologie", précisant que "l'Algérie nouvelle et triomphante accorde un grand intérêt aux jeunes étudiants, qui sont parmi les priorités du président de la République".

La présidente de la République de l'Inde s'est rendue, par la suite, à la station de dessalement d'eau de mer de Fouka (W Tipasa), où elle a été accueillie par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal. L'hôte de l'Algérie a écouté un exposé sur l'activité des stations de dessalement d'eau de mer en Algérie.

APS

FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-INDIEN

Accord sur l'établissement de relations d'affaires et de partenariats fructueux

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), et l'Union des Chambres de commerce et d'industrie de l'Inde ont signé un mémorandum d'entente pour la coopération, selon le communiqué final ayant sanctionné les travaux du Forum, qui précède la tenue de la prochaine session de la Commission mixte de coopération bilatérale, et qui s'est déroulé en présence du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni.

Le Forum a été ponctué par des interventions sur le climat d'investissement dans les deux pays et les moyens d'exploiter l'ensemble des opportunités qu'offrent les marchés des deux pays.

Ce forum intervient à l'occasion de la visite d'Etat qu'effectue la présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, en Algérie, lors de laquelle elle a rencontré le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "dans le cadre de la concrétisation de la volonté des deux pays en vue de donner un nouveau départ aux relations

économiques et commerciales, à travers l'adoption d'une stratégie commune visant à réunir les conditions idoines pour permettre aux opérateurs économiques algériens et indiens de tirer profit des opportunités de partenariat et des échanges commerciaux dans les domaines intéressant les deux pays", ajoute le communiqué.

A cette occasion, Mme Murmu et M. Zitouni ont souligné "l'importance des relations économiques stratégiques entre les deux pays et la nécessité de travailler ensemble à leur renforcement à travers l'augmentation et la diversification des échanges commerciaux, ainsi que l'exploitation des opportunités d'investissement et de partenariat disponibles, notamment en encourageant les opérateurs économiques des deux pays à développer et à réaliser des projets rentables pour les deux parties".

Ont pris part à ce Forum plus de 300 opérateurs algériens et indiens représentant plusieurs secteurs dont l'énergie et les mines, la pétrochimie et les engrangements, les infrastructures, les industries alimen-

taires, manufacturières et mécaniques, l'électricité et les chemins de fer, outre l'industrie pharmaceutique, le textile et l'agriculture, le dessalement d'eau et les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Cette rencontre a également été l'occasion d'organiser des rencontres bilatérales (B2B) entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues indiens qui, à leur tour, "ont exprimé leur volonté de développer la coopération bilatérale dans les différents secteurs, fondée sur la confiance mutuelle et d'intensifier les programmes d'échange de visites et les contacts entre les hommes d'affaires, tout en s'engageant à garantir la participation continue aux manifestations économiques organisées en Algérie et en Inde et à établir des relations d'affaires et des partenariats fructueux et mutuellement bénéfiques aux deux parties", conclut le communiqué.

R.N

ALGÉRIE-USA

Signature d'un mémorandum d'accord dans le domaine de l'action pour le climat

L'Algérie et les Etats Unis d'Amérique (USA) ont signé un mémorandum d'accord de coopération dans le domaine de l'action contre le changement climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment de méthane. Le mémorandum a été signé par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, en marge de l'ouverture de la 12ème édition de l'exposition et du salon Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference (NAPEC 2024). La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahlab, du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, et des PDG de Sonatrach Rachid Hachichi, de Sonelgaz, Mourad Adjai ainsi que des ambassadeurs de plusieurs pays. Le ministre de l'Energie et des Mines a souligné que les échanges et les consultations ont été nombreux et ont abouti à la signature de ce mémorandum, qui est "extrêmement important pour notre pays, notamment dans le cadre de nos engagements internationaux en matière climatique, car il s'agit de soutenir les efforts visant à identifier les sources de pollution, les émissions des gaz à effet de serre, notamment de méthane". En vertu de ce mémorandum d'accord, les deux parties œuvrent, selon M Arkab, à renforcer et promouvoir la coopération dans le domaine de l'action sur le climat, réduire les effets du gaz méthane à travers le soutien des efforts visant à déterminer des sources d'émanations des gaz à effet de serre, notamment méthane, à travers une série d'activités de coopération, notamment la tenue d'ateliers de travail, congrès et échange de connaissances et expériences, l'organisation de programmes de formation, la mise en œuvre de projets pilotes sur les techniques avancées, en plus de déterminer des projets conjoints pour réduire le gaz méthane et, enfin, de mettre en place des stratégies pour lutter contre les émanations des gaz à effet de serre, surtout le méthane, dans le secteur des hydrocarbures.

Ce mémorandum vise également à échanger des informations et des expériences sur les principales pratiques et applications technologiques liées aux aspects techniques, réglementaires et juridiques pour mesurer, détecter et réduire les émissions des gaz à effet de serre, notamment le méthane, en vue d'atteindre l'objectif de réduction des émissions de méthane en Algérie et aux Etats-Unis d'Amérique, et œuvrer conjointement pour renforcer la coopération entre les institutions gouvernementales, les institutions universitaires, les centres scientifiques et de recherche, les représentants du secteur public et les entreprises nationales des deux pays, selon le ministre.

Pour sa part, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables Fazia Dahlab a indiqué que cette convention contribuera à lutter contre les émissions des gaz qui provoquent des émissions de chaleur et cela s'inscrit dans le cadre de la participation aux efforts mondiaux de réduction des émissions des gaz toxiques, rappelant la stratégie de l'Algérie relative à cet aspect.

Quant à l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, elle a souligné l'engagement de son pays à coopérer avec l'Algérie et tous les partenaires mondiaux pour limiter ou réduire les émissions des gaz à effet de serre et réduire le réchauffement climatique.

FINANCES

Le plan stratégique de la DGP soumis à évaluation

Le ministre des Finances a insisté sur l'importance d'intégrer dans le plan stratégique de la DGP les aspects liés à la mobilisation des ressources et à la prise en charge de la sphère informelle, afin de renforcer la capacité d'adaptation de l'économie nationale face aux défis actuels.

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé lundi une réunion de coordination, consacrée à l'évaluation de l'état de mise en œuvre du plan stratégique de la Direction générale de la Prospective (DGP), a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du cycle de réunions visant à renforcer la synergie et l'interconnexion entre les structures du ministère des Finances, notamment les entités chargées de la prévision et de la prospective, à savoir, la Direction Générale de la Prévision et des Politiques, la Direction Générale de la Prospective ainsi que l'Office National des Statistiques, a expliqué la même source. L'objectif est d'encourager le travail collaboratif et de valoriser le rôle stratégique de la DGP dans l'élaboration des visions économiques à long terme, telles que la vision Algérie 2040 et au-delà, a précisé le ministère.

Lors de cette réunion, M. Faid a souligné l'importance de placer le développement du capital humain au centre des initiatives du ministère, en rappelant que le succès des stratégies de développement économique durable repose avant tout sur les compétences et l'engagement des équipes. Il a également mis l'accent sur "la nécessité de conjuguer les efforts et de fluidifier la circulation de l'information entre les différentes entités afin de favoriser une prise de décision éclairée et réactive".

Le ministère a, dans ce sens, rappelé que les axes stratégiques de la DGP sont structurés autour de plusieurs priorités essentielles, à savoir



l'élaboration d'études et d'analyses prospectives portant sur les questions de développement économique, territorial, social et humain, ainsi qu'environnemental et technologique. La DGP se consacre également à l'analyse et à l'évaluation de la cohérence et de l'efficience des politiques et des programmes de développement en vigueur. Parallèlement, elle vise à s'approprier les outils et instruments d'analyse et de prospective pour affiner ses capacités d'anticipation. Enfin, le renforcement des compétences et des capacités humaines constitue, selon la même source, une dimension clé, à travers un perfectionnement continu du personnel sur les aspects techniques et analytiques nécessaires à l'accomplissement de leurs mis-

sions. A ce titre, le ministre a insisté sur "l'importance d'intégrer dans le plan stratégique de la DGP les aspects liés à la mobilisation des ressources et à la prise en charge de la sphère informelle, afin de renforcer la capacité d'adaptation de l'économie nationale face aux défis actuels". L'année 2025, considérée comme une année charnière pour notre pays, marquera le début d'un mandat axé sur la performance économique", a souligné le communiqué. A cet égard, le rôle du ministère des Finances sera "primordial" pour répondre aux attentes des plus hautes autorités et pour mener à bien les actions nécessaires à la réalisation des objectifs assignés, notamment par la priorisation de la dimension prospective des prévisions

économiques, a-t-on noté. Au cours de cette rencontre, le responsable en charge de la DGP a présenté les principaux travaux entrepris, ainsi que le plan d'action pour 2025, en mettant l'accent sur la mise en œuvre des axes stratégiques et la réalisation des objectifs prédefinis, indique le communiqué. Parmi les contributions importantes de la DGP, figure la réalisation de "la Vision Algérie 2030", et "la Vision Algérie 2035".

Cette réunion s'inscrit dans "une dynamique de concertation continue, visant à susciter le débat sur les meilleures stratégies pour atteindre les objectifs fixés, tout en renforçant l'adhésion active et effective des parties prenantes", a-t-on assuré.

R.E

PRODUCTION DE CÉRÉALES ET DE LÉGUMINEUSES À TIMIMOUN

Tout pour lancer le projet algéro-italien durant la saison 2024-2025

Toutes les facilités nécessaires au projet algéro-italien intégré de production de céréales et de légumineuses dans la wilaya de Timimoun ont été examinées, lundi au siège du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, en prévision de son lancement durant la saison agricole 2024-2025, a indiqué un communiqué du ministère. L'examen de ce dossier est intervenu lors d'une réunion du comité technique intersectoriel chargé de l'accompagnement de la mise en œuvre du projet, en partenariat avec la société italienne Bonifica Ferraresi et le Fonds national d'investissement (FNI) sur une superficie de 36.000 hec-

tares, et présidée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, précise le communiqué. La réunion a ajouté la même source, a permis d'examiner toutes les facilités nécessaires au lancement du projet durant la saison agricole 2024-2025, en affectant une superficie de 3.000 hectares pour la production de blé dur et une superficie de 6.000 hectares pour la culture des légumineuses à partir d'avril 2025. Ces facilités concernent l'alimentation en énergie électrique, la réalisation des infrastructures telles que les routes menant vers les périphéries d'investissement, le réseau de fibre optique, et la réalisation de puits arté-

siens, ainsi que le dédouanement des marchandises et services, et d'autres facilités administratives et techniques. Cette réunion s'est déroulée en présence du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), du Président-directeur général de Bonifica Ferraresi Algérie, et des représentants des secteurs concernés membres du comité (Agriculture et Développement rural, Finances, Energie et Mines, Hydraulique, Travaux publics, Poste et Télécommunications, Affaires étrangères et Communauté nationale à l'étranger, Travail, et Commerce et Promotion des exportations).

R.E

**DJELFA**

Plus de 67.000 ha affectés à la céréaliculture



Une superficie globale de 67.740 ha a été affectée à la céréaliculture à Djelfa au titre de la campagne labours-semailles de la saison agricole 2024/2025, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles de la wilaya (DSA).

Le coup d'envoi de la campagne labours-semailles a été donné à partir d'une exploitation agricole du lieu-dit Mguitaâ El Ouassat, dans la commune de Tadmit (50 km au sud de Djelfa), a indiqué le directeur

du secteur, Mohamed Abdallah Bensalem. Sur cette superficie destinée à la céréaliculture, 48.000 ha sont réservés à la culture de l'orge, 19.000 ha au blé dur, plus de 700 ha au blé tendre et près de 1.000 ha à l'avoine, a-t-il précisé, assurant que tous les moyens ont été mobilisés pour la réussite de la campagne labours-semailles. Cette opportunité a également donné lieu au lancement, par le wali Ammar Ali Bensaâd, des travaux de réalisation de quatre (4) centres de proximité de col-

lecte de céréales d'une capacité de 50.000 qx chacun, dont un (1) à Amra, commune d'Ain Ibel, un (1) à Mguitaâ El Ouassat commune de Tadmit, et deux (2) dans les communes de Douis et Deldoul (sud de la wilaya). A noter que la DSA a programmé la réalisation de quatre (4) autres centres de collecte de céréales ainsi que d'un silo d'une capacité de stockage d'un (1) million de quintaux, ce qui portera la capacité totale de stockage de la wilaya à 1,9 million de qx.

MILA

Engouement "remarquable" des agriculteurs souhaitant assurer leurs récoltes

La Caisse régional de mutualité agricole (CRMA) de Mila a enregistré un engouement "remarquable" des agriculteurs, au titre de la campagne agricole 2024-2025, pour assurer leurs récoltes de céréales et de légumes secs contre les différents risques, a indiqué, lundi, le directeur de la caisse, Cherif Chorfi.

Le nombre d'agriculteurs ayant assuré leurs récoltes, jusqu'au début de la semaine en cours, a dépassé les 800 sur les 1.504 professionnels de la terre ayant déjà déposé des dossiers pour bénéficier du crédit "R'fig", ce dernier conduisant automatiquement l'agriculteur à assurer ses récoltes, a-t-il précisé, ajoutant que ce nombre, déjà "important par rapport à la dernière saison agricole, est susceptible d'augmenter vu que ce crédit pourra être contracté jusqu'à l'approche des moissons".

Le même responsable a attribué cet accroissement des demandes d'assurance à la "confiance mutuelle entre l'agriculteur et la CRMA qui soutient les agriculteurs, pour les différentes filières, et veille à ce que les cultures soient assurées contre de nombreux risques tels que les incendies et la grêle, avec la possibilité de reporter le paiement des cotisations d'assurance jusqu'à la récolte". M. Chorfi a ajouté dans le même contexte que les agriculteurs qui n'ont pas encore honoré leurs dettes résultant de l'assurance des récoltes des dernières saisons agricoles doivent se rapprocher des agences locales du CRMA pour un "règlement à l'amiable", voire un rééchelonnement, qui permettront d'assurer les récoltes de la saison en cours.

JIJEL

Relocation de 56 familles à Ziama Mansouriah

Au total, 56 familles vivant dans des habitations précaires dans la commune de Ziama Mansouria (ouest de Jijel) ont été relogées lundi, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale, Rachid Boufaroua. "Dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire et de la mise en place de conditions de vie décentes, 56 familles ont été relogées dans des appartements neufs réalisés à la cité Azirou-Amor, dans la commune de Ziama Mansouria", a précisé le même élu dans une déclaration à l'APS. Les opérations de déménagement et de relogement, qui se sont déroulées "dans de bonnes conditions d'organisation", ont concerné des familles qui vivaient dans des habitations vétustes situées dans plusieurs quartiers de la ville, comme la cité El-Tarcha, a-t-il ajouté. Pas moins de 80 autres familles résidant encore dans des habitations précaires dans différents quartiers de la ville seront relogées "après l'achèvement des procédures nécessaires", a encore indiqué M. Boufaroua, soulignant que les logements vétustes évacués ont été démolis, leurs terrains d'assiette devant servir à la réalisation d'autres structures publiques.

TOUGGOURT

Plus d'un million de qx de dattes attendus cette saison agricole

Une production prévisionnelle de pas moins de 1.134.300 quintaux (qx) de dattes est attendue dans la wilaya de Touggourt au titre de l'actuelle saison agricole, a annoncé lundi la direction des Services agricoles (DSA).



Une "housse relative" de la production de dattes, telles que Deglet Nour, Ghars et Degla Beida, est prévue cette saison, selon les indicateurs positifs enregistrés dans cette filière agricole au cours de cette saison, notamment suite au succès de la campagne préventive de lutte contre le Boufaroua, a indiqué le chef du service des statistiques à la DSA, Khaled Bariyala. Un "recul notable" de la propagation de Boufaroua a été enregistré cette saison agricole dans la plupart des palmeraies de la wilaya de

Touggourt par rapport à la précédente saison, a-t-il affirmé. Un nombre important de palmiers sont entrés en phase de production cette saison dans plusieurs régions de la wilaya, notamment dans les daïras de Touggourt, Mégarine et Témacine, où se concentrent la plupart des palmeraies, ce qui assurera une "récolte abondante" de dattes de haute qualité lors de l'actuelle campagne de cueillette, a précisé le responsable. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan du secteur visant le développement de la filière phoenicole et la pro-

motion de la production des dattes dans la wilaya, il est prévu la plantation de plus de 21.000 nouveaux palmiers dattiers (Djebbar) avant la fin de cette année, soit le quota dont a bénéficié les agriculteurs de la région au titre du programme de soutien agricole pour l'acquisition et la plantation de palmiers dattiers, a-t-il fait savoir.

La direction des Services agricoles de la wilaya de Touggourt s'engage à promouvoir cette filière stratégique et à améliorer sa rentabilité en œuvrant à assurer l'accompagnement des

producteurs, la prise en charge de leurs préoccupations, et les difficultés auxquelles ils font face, notamment celles liées à la commercialisation des dattes, vu le manque des marchés et espaces commerciaux locaux dédiés à son exposition et à sa commercialisation dans des conditions appropriées. Considérée comme l'une des principales régions en termes de production de dattes, la wilaya de Touggourt dispose d'une richesse phoenicole de plus de 1,5 million de palmiers dattiers, répartis sur les différentes palmeraies et oasis de la région.

BOUIRA

Relance des travaux de réalisation de l'hôpital de M'Chedallah

Les travaux de réalisation du nouvel hôpital de M'Chedallah d'une capacité de 120 lits, à l'arrêt depuis 2018, ont été relancés lundi après l'installation de la nouvelle entreprise chargée de parachever le chantier, a-t-on appris auprès de la direction de la santé et de la population (DSP). C'est lors d'une visite du wali Abdelkrim Laâmouri dans cette commune située à quelque 40 km à l'est du chef-lieu de wilaya de Bouira, que la nouvelle entreprise privée "Zahar Construction", chargée de parachever les travaux de ce nouvel hôpital, a été installée en présence des autorités locales civiles et militaires ainsi que d'une foule nombreuse

de citoyens de la région. Sur le site du chantier, le chef de l'exécutif a donné des instructions fermes à l'entreprise pour parachever le projet dans un délai de 12 mois, avec le respect des normes de construction de ce genre d'établissements hospitaliers. Lancés en juin 2014 pour un montant de plus de 3 milliards de dinars, les travaux de réalisation du nouvel hôpital de M'Chedallah sont à l'arrêt depuis 2018 en raison de plusieurs contraintes techniques, administratives et financières, selon les précisions du DSP, Kamel Cheffai. Le taux d'avancement des travaux n'a pas dépassé les 26 %, selon la DSP.

L'infrastructure hospitalière est érigée sur une superficie de deux hectares au lieu-dit Bouaklane à l'entrée ouest de la commune de M'Chedallah. "Le montant de réalisation de ce projet a été réévalué afin de poursuivre les travaux", a précisé M. Cheffai. Le plan de la structure porte notamment sur la réalisation d'un bloc opératoire composé de quatre salles, d'un bloc d'imagerie médicale et d'un laboratoire. Lors de la dernière session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le wali avait annoncé le lancement d'un avis d'appel d'offre dans le cadre d'une opération intitulée "Suivi du reste à réaliser

pour le nouvel hôpital de M'Chedallah".

Le chef de l'exécutif a appelé les responsables du secteur à veiller vigoureusement à ce que toutes les entraves soient levées pour relancer cet "important" projet, tant attendu dans la région de M'Chedallah qui compte une population de plus de 18.000 habitants. Au cours de la même visite, le wali de Bouira a aussi demandé au premier responsable local du secteur de la santé d'œuvrer pour l'accélération de la cadence des travaux de réalisation des nouveaux hôpitaux de 120 lits à Ain Bessam (Est de Bouira), et de 80 lits à Bordj Khris (au Sud). (APS)

FOOT/ LIGUE DES NATIONS

L'Allemagne s'offre les Pays-Bas et un billet pour les quarts

L'Allemagne s'est offert lundi soir à Munich le scalp des Pays-Bas grâce à un but de son novice Jamie Leweling et a validé sa place fin mars pour les quarts de finale de la Ligue des nations, avant même les deux dernières journées.

Avec 10 points au compteur, les hommes de Julian Nagelsmann sont assurés de finir à l'une des deux premières places de leur groupe 3.

Les deux rencontres de novembre à Fribourg contre la Bosnie-Herzégovine (le 16) et à Budapest contre la Hongrie (le 19) auront pour enjeu d'assurer la première place et l'avantage de recevoir le quart de finale retour le 23 mars 2025, trois jours après un match aller à l'extérieur.

Les Pays-Bas de Ronald Koeman restent à cinq points et se retrouvent désormais sous la menace de la Hongrie, cinq points également, qui s'est imposée en Bosnie-Herzégovine (2-0). Le duel à Amsterdam contre les Magyars le 16 novembre s'annonce décisif pour la seconde place en quarts de ce groupe.

La France s'impose en Belgique (2-1)

La France, en difficulté en première période, s'est imposée 2 à 1 en Belgique en match de la 4e journée de la Ligue des nations A (groupe 2), lundi soir au stade Roi-Baudouin de Bruxelles.

Alors que les Diables rouges s'étaient jusque-là créés de nombreuses occasions, dont un penalty manqué par Youri Tielemans, les Bleus ont ouvert la marque sur un penalty converti par Randal Kolo Muani avant l'égalisation des Belges par Loïs Openda dans le temps additionnel de la première période (45+3). Kolo Muani encore lui a offert la victoire à la France d'un coup de tête à la 62e.

R.S

ARGENTINE

Fernando Gago est le nouvel entraîneur de Boca Juniors

L'ancien joueur argentin du Real Madrid Fernando Gago est le nouvel entraîneur de Boca Juniors, a annoncé le club vingt ans après avoir vu débuter Gago en tant que milieu de terrain.

"Fernando sait qu'il est ici chez lui et nous sommes très heureux qu'il soit ici", a déclaré l'illustre ancien N.10 Juan Roman Riquelme, désormais président du club de Buenos Aires.

A 38 ans, Gago vient de quitter le club mexicain des Chivas Guadalajara et remplace à Boca Diego Martínez, qui a démissionné il y a quelques semaines après une saison médiocre.

Les débuts de Gago auront lieu samedi contre Tigre, en championnat argentin, où Boca occupe la dixième place, à 12 points du leader Vélez, à dix journées la fin.

Ancien international aux 61 sélections, Gago a commencé sa carrière à Boca Juniors en 2004 avant de signer au Real Madrid où il gagnera deux fois le championnat. Il a également joué à l'AS Rome et à Valence avant de revenir en Argentine, à Boca (2013-2019) puis à Vélez pour une dernière expérience en 2020.

Champion olympique en 2008, Gago a joué pendant la finale de la Coupe du monde 2014, perdue contre l'Allemagne.

R.S

ATHLÉTISME (WORLD ATHLETICS)

Les nominés pour l'athlète féminin et masculin 2024 sont connus

La Fédération internationale de l'athlétisme "World Athletics" a dévoilé lundi, une liste de cinq nominées pour le titre d'Athlète féminin de l'année et de cinq nominés pour le titre d'Athlète masculin de l'année. Ces athlètes ont été sélectionnés par un panel international d'experts en athlétisme, composé de représentants des six zones continentales de l'instance internationale, précise la même source.

Au cours de ce qui a été une autre année mémorable pour l'athlétisme, les nominations reflètent certaines des performances exceptionnelles réalisées aux Jeux olympiques de Paris 2024, aux Championnats du monde d'athlétisme en salle, aux circuits de meeting d'une journée et à d'autres événements dans le monde entier, souligne World Athletics.

Le vote pour déterminer les finalistes de l'Athlète est ouvert sur les plateformes de médias sociaux de World

FOOT/ CHAMPIONNATS EUROPÉENS

Les syndicats de joueurs et les Ligues nationales portent plainte contre la Fifa

Les syndicats de footballeurs européens et les Ligues nationales de plusieurs pays dans ce continent ont déposé plainte ce lundi auprès de la Commission européenne, accusant la Fifa d'abuser de sa position dominante concernant les changements apportés au calendrier des matchs internationaux et l'expansion continue de certains tournois.



La branche européenne de la FIFPro, les ligues européennes réunies en association et la ligue espagnole (LaLiga) ont annoncé lors d'une conférence de presse commune à Bruxelles, que l'instance dirigeante du football mondial "abuse d'un évident conflit d'intérêts, en étant à la fois instance régulatrice, organisatrice et actrice des compétitions", en violation du droit européen.

La FIFPro est le syndicat mondial des joueurs, tandis que les ligues européennes rassemblent plus d'un millier de clubs de 33 pays d'Europe. Selon ces organismes, les règles et le comportement de la Fifa "huisent aux intérêts éco-

nomiques des ligues nationales, ainsi qu'à la santé des joueurs dans le football européen". "Une action en justice devant la Commission européenne est devenue nécessaire pour sauvegarder le secteur du football européen", ont-ils ajouté.

La Fifa est notamment accusée de ne pas avoir mené de consultations sur les récents changements apportés au calendrier, tels que l'introduction d'une Coupe du monde des clubs à 32 équipes en fin de saison. Ce qu'elle nie, faisant référence à, au moins, une réunion commune à laquelle participait Gianni Infantino, son président, avec les dirigeants de la FIFPro et ceux de l'association des

footballeurs professionnels (PFA), le syndicat des joueurs en Angleterre et au pays de Galles, à Manchester en 2022 sur le sujet.

La première édition de la Coupe du monde des clubs élargie aura lieu aux Etats-Unis, en juin et juillet de l'année prochaine, et 12 clubs européens devraient y participer.

De nombreux joueurs seront donc obligés de jouer lors d'une période où ils auraient pu bénéficier d'une pause de fin de saison, un an avant la Coupe du monde élargie à 48 équipes qui se déroulera en Amérique du Nord.

Un récent rapport de la FIFPro a accusé les instances dirigeantes du football de mettre en danger la

santé des joueurs, tandis que certains joueurs de premier plan ont évoqué la possibilité de se mettre en grève pour protester contre les exigences croissantes qui leur sont imposées. Les représentants des ligues nationales, quant à eux, craignent que leurs compétitions soient les plus touchées, car les meilleurs joueurs manqueront inévitablement plus de matches nationaux pour se reposer. Bien avant cette plainte, la Fifa avait dénoncé en juillet "l'hypocrisie" des ligues "qui préfèrent apparemment un calendrier rempli de tournées d'été, qui impliquent souvent de nombreux déplacements dans le monde entier".

R.S

Athletics. Il sera clôturé le 20 octobre.

Les lauréats seront annoncées les 21 et 28 octobre.

Les nominées pour le titre d'athlète féminine de l'année 2024 sont (par ordre alphabétique) :

- Valarie Allman (Etats-Unis): Championne olympique du disque, Championne du disque de la Ligue de diamant.
- Tara Davis-Woodhall (Etats-Unis): Championne olympique du saut en longueur, Championne du monde de saut en longueur en salle.
- Nina Kennedy (Australie): Championne olympique du saut à la perche, Championne de la Ligue de diamant de saut à la perche.
- Yaroslava Mahuchikh (Ukraine): Championne olympique de saut en hauteur, record du monde de saut en hauteur.

- Nafissatou Thiam (Belgique): Championne olympique de l'heptathlon.

Les nominés pour le titre d'athlète masculin de l'année 2024 sont (par ordre alphabétique) :

- Ryan Crouser (Etats-Unis): Champion olympique du lancer du poids, Champion du monde en salle du lancer du poids.
- Jordan Alejandro Diaz Fortun (Espagne), Champion olympique du triple saut, Leader mondial.
- Mondo Duplantis (Suède): Champion olympique du saut à la perche, record du monde du saut à la perche.
- Ethan Katzberg (Canada): Champion olympique du marteau, leader mondial.
- Miltiadis Tentoglou (Grèce): Champion olympique du saut en longueur, champion du monde de saut en longueur en salle.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS

Le DG de la JS Saoura suspendu une année

Le directeur général de la JS Saoura Mourad Benlakhdar et le chargé des médias du club Hoceini Abdelouahab, ont écopé d'une année de suspension chacun, et 200.000 DA d'amende, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP).

Benlakhdar et Hoceini sont sanctionnés par la commission de discipline pour "violation de l'obligation de réserve, outrage est atteinte à l'honneur et à la considération des instances sportives", précise l'instance chargée de la compétition sur son site officiel.

Le DG de la JS Saoura et le chargé des médias du club sont désormais sous le coup d'interdiction du terrain et de vestiaire et d'exercer toute fonction et/ou activité en relation avec le football à partir du 14 octobre 2024", selon la même source.

D'autre part, la commission de discipline de la LFP, réunie lundi 14 octobre 2024, pour traiter les affaires des rencontres de la 4ème journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, disputées vendredi 11 et samedi 12 octobre 2024, a infligé trois (03) mois de suspension dont un (01) mois avec

sursis au joueur Boudra Lotfi (US Biskra), exclu pour "geste obscène

portant atteinte à la dignité et à l'honneur". Il devra en outre s'acquitter d'une amende 200.000 DA.

Le joueur du CR Belouizdad Dumbia Arafat, exclu pour cumul de cartons lors de la défaite face au MC El Bayadh (2-3) est suspendu un match ferme plus 100.000DA d'amende. Une sanction qui le privera du derby contre l'USM Alger prévu vendredi soir au stade 5 juillet pour



le compte de la cinquième journée de Ligue 1 Mobilis.

Le joueur Merbah Messala (CSC) exclu pour cumul de cartons lors de la victoire en déplacement contre la JS Kabylie (3-2) a écopé d'un (01) match de suspension ferme plus 100.000DA d'amende. Par ailleurs, plusieurs clubs ont été sanctionnés financièrement pour diverses raisons entre autres, mauvaise organisation et utilisation de fumigènes.

Ainsi, la JS Saoura devra s'acquitter d'une amende de 40.000 DA

pour "conduite incorrecte de l'équipe". L'ES Sétif est sanctionnée d'une amende de 30.000 DA pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes".

Le MCA a écopé d'une mise en garde et d'une amende de 100.000 DA pour "utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique (1ère infraction). La seconde de 50.000 DA pour "mauvaise organisation au niveau de la main courante".

Le CRB est sanctionné d'une amende de 60.000 DA pour "utili-

sation de fumigènes dans les tribunes" (récidive).

Le NCM et la JSK ont écopé d'une mise en garde et devront s'acquitter de 100.000 DA chacun pour "jets de projectiles sur le terrain sans dommage physique" (1ère infraction).

L'USB est sanctionnée d'une mise en garde et 200.000 DA d'amende pour "utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur le terrain sans dommage physique" (2e infraction).

R.S

TENNIS DE TABLE / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (PAR ÉQUIPES)

Médaille d'argent pour l'Algérie

La sélection nationale algérienne (seniors, messieurs) de tennis de table a remporté la médaille d'argent par équipes du Championnat d'Afrique qui se poursuit à Addis-Abeba jusqu'à samedi, après sa défaite face au Nigeria (3-1), lundi soir en finale. Pourtant, l'équipe algérienne a bien entamé la finale, en remportant la première manche par le pongiste Sami Kherouf, vainqueur du Nigérian Omotayo Olajide 3-2 (11-8,

13-15, 8-11, 11-8 et 11-9). Mais cette avance n'a pas été confortée par ses coéquipiers qui ont perdu leurs matches: Milhane Jeloul face à un des meilleurs joueurs au monde, Aruna Quadri 1-3 (5-11, 11-5, 6-11 et 8-11) et Béla Maheidine devant Kuti Matthew 0-3 (4-11, 8-11 et 8-11).

Mais cette avance n'a pas été confortée par ses coéquipiers qui ont perdu leurs matches: Milhane Jeloul face à un des meilleurs joueurs au monde,

Aruna Quadri 1-3 (5-11, 11-5, 6-11 et 8-11) et Béla Maheidine devant Kuti Matthew 0-3 (4-11, 8-11 et 8-11).

Le même trio algérien s'était qualifié pour la finale en battant difficilement, la Tunisie 3-2.

Chez les dames, le chemin des pongistes algériennes s'est arrêté en demi-finale devant le Nigeria, vainqueur sur le score de 3-2.

L'équipe algérienne était composée de Lynda Loghraïbi, qui a participé aux derniers Jeux olympiques de Paris, Malissa Nasri et Amina Kessaci. La journée du mardi des Championnats d'Afrique d'Addis-Abeba est consacrée aux doubles mixtes qui verront l'entrée en lice de trois paires algériennes en 8es de finale.

Le double mixte (Sami Kherouf-Lynda Loghraïbi)

affrontera celui de l'Afrique du Sud, composé de Nathoo Chetan et Patel Danisha. De son côté, Milhane Jeloul et Kessaci Amina en découdra avec l'autre duo sud-Africain (Beukes Liam-Edwards Laalaa). La troisième paire algérienne constituée de Mahieddine Bella-Malissa Nasri défera celle du Cameroun, composée de Ndoa Mari Edouard et Mewouo Annissa Solail.

L'Algérie qui participe avec deux équipes (messieurs et dames), huit pongistes dans chaque sexe, prendra part aussi aux épreuves individuel, double et double mixte.

Pour rappel, ces Championnats d'Afrique d'Addis-Abeba sont qualificatifs aux Mondiaux-2025 au Qatar.

R.S

Le président de la Fédération algérienne de tennis (FAT) Nabil Cheriaf, s'est entretenu avec le directeur du développement de la Fédération internationale (ITF) Luca Santilli, "pour étudier la possibilité d'un financement du Centre fédéral de Ben Aknoun comme pour beaucoup de Fédérations africaines", a indiqué l'instance fédérale mardi dans un communiqué. La rencontre a eu lieu en marge de l'Assemblée Générale de l'ITF, tenue du 9 au 11 octobre 2024 à Hong Kong, précise la même source. Outre cette rencontre, le président de la FAT a également discuté avec Giorgio Di Palermo, vice-président de la Fédération Italienne de Tennis, et Jordi Tamayo Riet, président de la fédération espagnole de Tennis, qui ont porté sur des échanges de jeunes entraîneurs et d'arbitres durant les différentes compétitions, conclut le communiqué.

R.S

FUTSAL GARÇONS ET JEU D'ÉCHECS FILLES

Festival national des écoles de jeunes sourds du 31 octobre au 2 novembre

Le Festival national des écoles de jeunes sourds âgés de 12 à 15 ans en Futsal garçons et jeu d'échecs filles aura lieu, du 31 octobre au 2 novembre au Centre national de regroupement et de préparation des talents et de l'élite sportive à Soudan (Algérie ouest), a-t-il appris hier auprès des organisateurs.

Cette manifestation sportive de trois jours, organisée par la Fédération nationale des sourds d'Algérie, sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports et en collaboration avec la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Alger, dans le cadre des festivités célébrant le 70ème anniversaire du déclenchement de la guerre

de libération nationale, verra la participation de 256 jeunes âgés de 12 à 15 ans filles et garçons représentant des écoles des jeunes sourds issus de 16 wilayas du pays. Les sportifs sourds garçons disputeront un tournoi de Futsal, alors que les filles participeront à un concours de jeu d'échecs. Ce Festival, selon le DTN Hasnaoui Youcef,

a pour but de favoriser l'épanouissement personnel et collectif des jeunes sourds par des activités enrichissantes en mettant en lumière leurs talents et en offrant un espace d'échange entre jeunes, afin de renforcer les réseaux de soutien et d'amitié.

R.S

FOOT/LIGUE 2 (GR. CENTRE-OUEST) MC SAÏDA

Arrivée imminente du nouvel entraîneur Bouziane Rahmani

Le MC Saïda est proche d'un accord avec le technicien Bouziane Rahmani pour lui confier la barre de son équipe première, a-t-on appris, hier, auprès de la direction de ce club de Ligue 2 de football.

Bouziane Rahmani est attendu dans les prochaines heures à Saïda pour parapher le contrat le liant à la formation de l'Ouest du pays et succéder à Mokhtar Assas, démis de ses fonctions il y a près d'une dizaine de jours, précise-t-on de même source.

Le futur coach des Vert et Rouge vient à son tour de quitter la JS Jijel qu'il a menée, en fin d'exercice passé, en Ligue deux après 37 ans d'absence. Mais cette équipe a mal démarré son aventure dans le groupe Centre-Est, d'où le départ de son désormais ex-coach.

C'est le cas aussi pour le MCS, qui retrouve cette saison le deuxième palier après une saison passée en championnat d'inter-régions, mais qui n'a obtenu que deux points lors de ses quatre premiers matches du championnat du groupe Centre-Est. Cette formation de l'Ouest du pays a vu le défilé de deux entraîneurs depuis l'intersaison, puisque Mokhtar Assas avait à son tour succédé à Saber Bensmain qui n'est resté en poste que l'espace de quelques jours, au tout début de la préparation estivale du "Mouloudia", rappelle-t-on.

TENNIS/ CENTRE FÉDÉRAL DE BEN AKOUN

Cheriaf étudie avec l'ITF la possibilité d'un financement

Le président de la Fédération algérienne de tennis (FAT) Nabil Cheriaf, s'est entretenu avec le directeur du développement de la Fédération internationale (ITF) Luca Santilli, "pour étudier la possibilité d'un financement du Centre fédéral de Ben Aknoun comme pour beaucoup de Fédérations africaines", a indiqué l'instance fédérale mardi dans un communiqué. La rencontre a eu lieu en marge de l'Assemblée Générale de l'ITF, tenue du 9 au 11 octobre 2024 à Hong Kong, précise la même source. Outre cette rencontre, le président de la FAT a également discuté avec Giorgio Di Palermo, vice-président de la Fédération Italienne de Tennis, et Jordi Tamayo Riet, président de la fédération espagnole de Tennis, qui ont porté sur des échanges de jeunes entraîneurs et d'arbitres durant les différentes compétitions, conclut le communiqué.

R.S

CHEIKH NAÏM QASSEM (VICE-SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE "HEZBOLLAH")

”Nous avons le droit de cibler n’importe quel point en Israël”

Le vice-secrétaire général de "Hezbollah", cheikh Naïm Qassem, a affirmé qu'il est impossible de dissocier le Liban et la région de la Palestine. Dans une allocution télévisée diffusée hier par la chaîne Al-Manar, Qassem a déclaré que "l'Israël et ceux qui la soutiennent combattent et commettent des massacres, et nous sommes dans une situation qui exige que nous prenions position", précisant que "notre espoir en la victoire n'a pas de limites".

Il a estimé que "puisque l'ennemi a ciblé tout le Liban, nous avons le droit de viser n'importe quel point en Israël". Il a ajouté : "L'entité ennemie repose sur les massacres et les vices et parie sur le crime et le temps ; ce qu'elle ne peut pas obtenir aujourd'hui, elle peut l'obtenir demain, en plus du soutien inconditionnel des États-Unis."

Qassem a affirmé qu'"au Liban, il est impossible de séparer le Liban de la Palestine, ni la région de la Palestine", en ajoutant : "L'occupation est restée au Liban pendant 22 ans et n'est partie que grâce à la résistance", soulignant que "le Liban fait partie du projet expansionniste israélien".

Il a précisé qu'"Israël est une entité occupante qui constitue un danger réel pour la région et le monde", en affirmant qu'"Israël est une occupation expansionniste qui ne se contente pas de la Palestine". Il a souligné que "notre soutien aux Palestiniens est un soutien à la justice car ils sont en droit", ajoutant : "Nous soutenons les Palestiniens pour les protéger et empêcher l'expansion d'Israël".

Qassem a mentionné que le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu "veut un nouveau Moyen-Orient", déclarant : "Nous faisons face à un danger d'un nouveau Moyen-Orient à la manière israélo-américaine". Il a rappelé que "nous avons demandé un cessez-le-feu à Gaza pour arrêter le feu sur Israël", soulignant que "notre résistance est légitime et défensive, visant à rejeter l'occupation et à libérer la terre".



Il a expliqué que "le projet actuellement dans la région est un projet expansionniste et qu'il est nécessaire de libérer la Palestine. Soutenir la Palestine est une fierté pour l'Iran, qui met en œuvre tous ses moyens pour renforcer les Palestiniens". Qassem a insisté sur le fait que "ceux qui causent des dommages au Liban ne sont pas ceux qui défendent les gens, mais ceux qui les tuent", ajoutant : "Si nous ne faisons pas face à Israël, elle atteindra ses objectifs". Il a mentionné que "lorsque

nous supportons les sacrifices et infligeons des douleurs à Israël, nous protégeons les générations pour des dizaines et des centaines d'années", déclarant : "Nous combattons comme une résistance avec honneur et visons l'armée, tandis qu'Israël tue avec brutalité des enfants, des femmes et des vieillards", ajoutant que "le projet d'Israël est destructeur et visant à annihiler la résistance et le peuple de la résistance". Il a annoncé que "le chemin vers la libération de la terre passe par la résistance et l'adhésion de son peuple", déclarant : "Israël fait ce qu'il veut et ne

respecte aucune décision internationale".

Qassem a révélé que "nous sommes passés du soutien à la confrontation avec la guerre d'Israël contre le Liban depuis le 17 septembre dernier avec l'attaque de l'armée".

Il a déclaré que "ce que la résistance a réalisé sur le terrain en deux semaines était meilleur que ce qu'elle attendait", précisant que "la mission de la résistance est de traquer l'ennemi et de mener des opérations contre lui dans n'importe quel endroit où il se trouve".

R.I

MOUVEMENT DE RÉSISTANCE ISLAMIQUE "HAMAS"

La résistance est la seule option pour stopper la machine de guerre sioniste

Le dirigeant du Mouvement de résistance islamique "Hamas", Moussa Abu Marzouk, a affirmé, lundi à Alger, que la résistance était la seule option pour stopper la machine de guerre sioniste qui poursuit ses massacres et ses crimes contre le peuple palestinien sans défense. Lors d'une conférence de presse organisée par le Mouvement de la société pour la paix (MSP) sur "les derniers développements de la cause palestinienne et les conséquences de la bataille "Dé-luge d'Al-Aqsa", à l'occasion de son premier anniversaire", au niveau du siège central du parti politique, Abu Marzouk a indiqué que "la cause palestinienne n'est pas une question

d'un peuple ou d'une terre volée mais il s'agit plutôt de s'opposer au projet sioniste qui menace le présent et l'avenir de la nation arabo-musulmane entière". Le même intervenant a souligné que le monde islamique "ne pourra jour de la paix et avoir un avenir prospère tant que la cause palestinienne et son peuple sont en proie à l'occupation sioniste barbare". Il a également évoqué les massacres et les crimes commis dans la bande de Gaza, n'ayant épargné ni enfants ni femmes, et ayant fait plus de 42.000 martyrs et plus de 98.000 blessés à cause des bombardements sionistes continus ciblant les hôpitaux, les écoles, les camps et les

infrastructures, au vu et au su de tous", soulignant que la résistance est "la seule option pour stopper la machine de guerre sioniste". Le dirigeant du mouvement "Hamas" a salué la position constante de l'Algérie, dirigeants et peuple, en faveur de la cause palestinienne et de son peuple, dans tous les forums internationaux. De son côté, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, a affirmé que "l'esprit de la Révolution algérienne et de la lutte pour la patrie, dont s'est imprégné le peuple algérien, le maintiendra constant dans son soutien à la cause palestinienne et à la résistance, toutes factions

confondues". M. Hassani Cherif a également souligné que le choix de la résistance, à travers la bataille "Dé-luge d'Al-Aqsa", est une réponse aux tentatives de l'occupation sioniste de jadis la mosquée d'Al-Aqsa et à ses crimes continus contre des civils palestiniens innocents, ainsi qu'aux mauvais traitements infligés aux prisonniers dans ses geôles. Cette conférence de presse, qui intervient un an après le lancement de la bataille "Dé-luge d'Al-Aqsa" contre les violations de l'entité sioniste, "vise à trouver d'autres moyens pour soutenir la résistance palestinienne", a-t-il dit, assurant que la victoire est proche.

GHAZA

42.344 martyrs et 99.013 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est alourdi à 42.344 martyrs et 99.013 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué hier les autorités palestiniennes de la santé.

Selon la même source, "55 martyrs et 329 blessés ont été acheminés vers les hôpitaux de la bande de Gaza, suite à quatre massacres commis par l'occupation contre des familles palestiniennes en 24 heures". Un bilan précédent faisait état de 42.289 martyrs et 98.684 blessés.

MARTYRS ET BLESSÉS DANS DES BOMBARDEMENTS SIONISTES À KHAN YOUNES

Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs lundi soir lors de bombardements de l'aviation sioniste sur le camp de Khan Younes, au sud de la bande de Gaza, a rapporté hier l'agence Wafa.

Un certain nombre de martyrs ont été transportés au complexe médical Nasser, en plus de plusieurs blessés après que des avions de l'entité sioniste ont bombardé la région de Bani Suhaila, à l'est de Khan Younes, précise Wafa citant des sources médicales.

Par ailleurs un jeune palestinien est tombé en martyr après avoir été blessé par balles à Jénine. Selon des sources médicales, le jeune Palestinien est tombé en martyr dans l'hôpital d'Ibn Sina, ajoute Wafa.

Des colons sionistes ont d'autre part effectué des incursions à Khirbet Samra, dans le nord de la vallée du Jourdain, intimidant les Palestiniens et créant une atmosphère de terreur dans cette partie de la Palestine occupée.

Le nombre de martyrs en Cisjordanie occupée a augmenté depuis le 7 octobre 2023 à 755 martyrs, dont 165 enfants, ainsi que plus de 6250 blessés, selon le ministère palestinien de la Santé.

LE CHEF DE L'ONU DÉPLORE LE GRAND NOMBRE DE VICTIMES CIVILES DANS LE NORD

Le secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a déploré le grand nombre de victimes civiles dues à l'intensification des attaques sionistes dans le nord de Gaza, notamment dans les écoles abritant des Palestiniens déplacés.

"Le secrétaire général condamne le grand nombre de victimes civiles de la campagne (sioniste) qui s'intensifie dans le nord de Gaza, notamment dans les écoles abritant des civils palestiniens déplacés", a déclaré lundi son porte-parole, Stéphane Dujarric.

Le chef de l'ONU appelle au "respect du droit international humanitaire" et souligne que "les civils doivent être respectés et protégés à tout moment", a rapporté Dujarric.

Ce dernier a averti par ailleurs que "l'aide humanitaire à Gaza est terriblement insuffisante et se trouve à son niveau le plus bas depuis des mois".

Le secrétaire général souligne d'importance d'"assurer la livraison sûre et sécurisée de l'aide humanitaire à ceux qui en ont besoin, à la hauteur de leurs besoins. Il doit également y avoir un environnement sûr pour la deuxième phase de la campagne de vaccination contre la polio, qui doit être achetée", a ajouté le porte-parole de l'ONU.

R.I

FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BÉJAÏA

”Danse céleste”: Les tunisiens présentent une pièce fascinante

”Danse céleste” a fait voyager le public dans un monde dans lequel le spirituel s’entremèle au matériel, le poétique au numérique, le mythique au terrestre et le théâtral au cinématographique...

À vec la pièce théâtrale "Rakset Sama", déroulée dimanche soir au 4e jour du Festival international du théâtre de Béjaïa (FITB), le metteur en scène tunisien Tahar Issa Ben arbi a assuré un spectacle scénique mêlant théâtre, cinéma, vidéo et danse, dans une dynamique fascinante.

S'inspirant des œuvres de la célèbre romancière Elif Shafak, Ben arbi a réussi à en faire une pertinente synthèse et livrer une pièce agréable et fort distrayante. Partant d'un fait banal, Hala, une femme au foyer, qui après 40 ans de vie confortable mais sans éclat, ni passion, redécouvre la joie de vivre. Engagée

comme lectrice dans une maison d'édition, elle croise un manuscrit d'un auteur inconnu qui la trouble complètement au point de changer sa destinée.

Le manuscrit en question retrace la rencontre, au XIIIe siècle, du poète et érudit Chams Eddine Tabrizi, et le mystique Jalal-Eddine Rumi. Il émeut Hala au plus haut point. Pour elle c'est la révélation qui la transcende et la pousse à s'initier au soufisme.

Ben arbi exploite savamment l'histoire de Hala pour tisser sa trame qu'il noue dans une approche saisissante et dualiste, juxtaposant le passé et le présent, le réel et l'onirique, en mettant en relief des thématiques du



jour et qui agitent le monde, et à travers une scénographie chatoyante, mêlant les techniques et équipements du 4e art, et ceux du cinéma et des multimédias. Une fresque dramatique et forte colorée, soutenue par

des chorégraphies entraînantes à défaut d'être célestes, exécutées par des comédiens talentueux bien au fait de leurs métiers. Un grand moment de théâtre qui a ostensiblement ravi.

R.C

ONDA: ouverture des candidatures pour l'inscription sur la liste des médiateurs en matière des droits d'auteur

L'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) a annoncé l'ouverture des candidatures pour l'inscription sur la liste des médiateurs en matière des droits d'auteur et des droits voisins, à partir du 14 octobre jusqu'au 14 novembre prochain.

L'annonce de l'ouverture des candidatures intervient dans le cadre de "la concrétisation de la convention bilaté-

rale conclue entre l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et l'ONDA.

Cette initiative qualitative placée sous le slogan "la médiation pour moins de conflits et plus de créativité", vise à sélectionner une pléiade de candidats pour bénéficier d'une formation spécialisée sous la supervision d'experts du Centre de médiation et d'arbitrage de l'OMPI. Cette initiative vise également à

"promouvoir les droits d'auteur et des droits voisins en Algérie (...) pour moins de conflits et plus de créativité". Les candidats potentiels à cette mission doivent être des experts dans la propriété intellectuelle, des avocats et juristes, ainsi que des professionnels dans les industries créatives spécialisées dans les domaines de la musique, l'audiovisuel, la littérature et les arts visuels.

R.C

Musique: Le groupe "Tinariwen" revient sur la scène avec l'album "Idrache"

À près leur tournée mondiale, les musiciens du groupe algérien "Tinariwen" (originaire de Tessalit et Tamanrasset dans l'Adrar des Ifoghas, région partagée entre l'Azawad, au nord du Mali, et le sud de l'Algérie) exhument douze titres rares ou inédits enregistrés entre 2002 et 2008 et dévoilent le titre "Amoss Idjraw", propagant sur la planète leur blues saharien prenant racine dans leurs chants de révolte et l'Assouf, la nostalgie associée au mal du pays dans la langue tamasheq. Un combat en musique qui a évolué au fil de 35 ans de tournées, s'imprégner parfois des grands espaces américains et de la musique country comme sur leur dernier album studio "Amatsou".

Après une longue tournée, les musiciens poursuivent leur travail de mémoire débuté avec la réédition de leurs débuts discographiques en puissant, le 15 novembre, Idrache (Traces du Passé). Une collection de démos et de quatre inédits qui révèle des trésors bruts enregistrés en direct sans retouches comme Amoss Idjraw, écrit par un des membres fondateurs du groupe, Ibrahim Ag Alhabib, et gravé à Kidal, au Mali, en janvier 2006.

Les chansons de l'album "Idrache" ont été enregistrées en 2002, 2006 et 2008, la première environ une décennie après que le groupe ait commencé à se faire connaître internationalement. Le morceau d'ouverture, Soixante Trois, fait référence à la rébellion touarègue au Mali de 1963. Elle a été écrite par le fondateur et leader charismatique du groupe, Ibrahim Ag Alhabib, qui, jeune garçon de quatre ans, a vu son père tué dans ce conflit.

N.C

Un film égyptien remporte le prix du meilleur film de fiction au festival du court-métrage de Linz

Le court métrage égyptien "A Promise To The Sea", réalisé par Hend Sohail, a remporté le prix du meilleur film de fiction au Festival international du court-métrage de Linz (du 9 au 12 octobre, en Autriche), qui vient de s'achever. Il s'agissait de la première récompense décernée au film.

Le jury du festival, composé de Wiltrud Katharina Hackl, Nozhat Badi et Katharina Farnleitner, a commenté la victoire du film: "Ce film se déroule tranquillement et discrètement, à l'image de son protagoniste, qui nous entraîne dans un voyage intime et émotionnel. Ce road movie poétique qui touche droit au cœur aborde avec audace les tabous de la société et transmet magnifiquement l'idée que dire au revoir n'est pas un moment isolé, mais un processus graduel... Pour ce premier film profondément émouvant, le jury est fier de décerner le prix du meilleur film de fiction à la réalisatrice Hend Sohail pour A Promise To The Sea. "

Le film a été présenté en première mondiale au Festival international du court-métrage de São Paulo, au Brésil, et devrait être projeté en première mondiale dans le monde arabe lors du 7e Festival du film d'El Gouna, en Egypte. Réalisé et co-écrit par Hend Sohail aux côtés d'Omar Zihom, il met en vedette Nabil Botros Talaan.

N.C

Le festival du film Black Nights de Tallinn dévoile sa sélection de premiers longs métrages en compétition

Doze cinéastes émergents du monde entier présenteront leurs talents lors du festival de cette année, qui met l'accent sur la diversité des récits et des techniques cinématographiques innovantes. Le 28e Festival du film Black Nights de Tallinn (PÖFF), en Estonie, qui se déroulera du 8 au 24 novembre, a annoncé la sélection de sa compétition de premiers longs métrages. Le programme est consacré à la présentation des œuvres des premiers réalisateurs, avec sept premières mondiales et quatre premières internationales au programme. Tous les réalisateurs seront présents au festival, offrant ainsi une plateforme unique aux

talents émergents pour dialoguer directement avec le public. Cette année, la compétition Premiers longs métrages présente une grande variété d'histoires, allant du drame psychologique à la comédie surréaliste. "A Yard of Jackals" de Diego Figueroa raconte l'histoire de Raúl Peralta, un homme solitaire vivant sous le régime militaire du Chili en 1978. Sa vie est bouleversée lorsque des voisins mystérieux emménagent, le poussant dans une spirale de violence. De son côté, "Ciao Bambino", réalisé par Edgar Pistone, propose une histoire crue qui se déroule à Naples, où un jeune homme nommé Attilio navigue dans une relation dangereuse dans un

monde gouverné par le crime. Sur une note plus légère, "Corina" d'Ursula Barba propose un charmant récit initiatique sur une jeune femme qui prend confiance en elle en sortant de sa zone de confort. En revanche, "The House With No Address" d'Hatice Aşkin présente un récit dystopique dans lequel un jeune procureur commence à remettre en question sa propre boussole morale après la condamnation de sa mère. Parallèlement, le film avant-gardiste "Lotus" de Signe Birkova adopte une approche entièrement différente, mêlant le surréalisme à des images d'archives et à une cinématographie innovante pour créer une expérience visuelle

vraiment saisissante. "Mongrels", de Jerome Yoo, raconte l'histoire d'une famille d'immigrants coréens au Canada, qui doit faire face à la perte et à la survie, et qui tire de précieuses leçons des traditions autochtones.

Dans "Sun Never Again", David Jovanović raconte l'histoire d'un père confronté aux dangers d'une mine près de chez lui. Enfin, "The Weeping Walk" de Dimitri Verhulst explore avec humour la dynamique familiale lors d'un enterrement, alors que les personnes présentes réfléchissent aux relations tout en exauçant les souhaits funéraires du défunt.

N.C

ITÉLÉ

TF1 Nightsleeper

21h10



Prenant conscience que quelqu'un à bord pourrait travailler avec les pirates informatiques, Joe porte son attention sur ses compagnons de voyage. Il ne doit faire confiance à personne.

france-2 Un soupçon

21h05



Mathilde Delbosq, jeune capitaine de gendarmerie, enquête sur l'assassinat de Pascal Dubreuil, un entrepreneur de la région. L'homme a été drogué, sa voiture incendiée.

25 Chérie Castle

21h05



Castle et Beckett enquêtent sur la mort d'une jeune femme retrouvée dans le réservoir d'eau de son immeuble. La victime utilisait un faux nom et était étudiante à Harvard.

CANAL+ Sauvage : Canicule 2

21h11



Jill Bailey, ses employées Lauren, Brianna et sa sœur Bethany sortent paniquées d'une forêt. Les femmes, qui effectuaient une randonnée, n'ont plus de nouvelles de leur collègue Alice Russell.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA**

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

VISION



M6 Le maillon faible

21h10



Le jeu emblématique de TF1 fait son grand retour sur le petit écran. Le principe ? Deux équipes de huit célébrités répondent à des questions de culture générale.

TF1 SERIES FILMS

21h00

New York police judiciaire



Bernard et Cosgrove enquêtent sur le meurtre d'Alexis Morphew, directrice financière d'une des 500 sociétés les plus riches du pays. La victime a été retrouvée chez elle, étranglée.

NRJ Nomis

21h10



Des forces de police traquent un prédateur en ligne, jusqu'à ce qu'ils découvrent que ses crimes vont bien plus loin qu'attendus.

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

**Continuer de tourner :
Harrison Ford ne
compte toujours pas
prendre sa retraite**

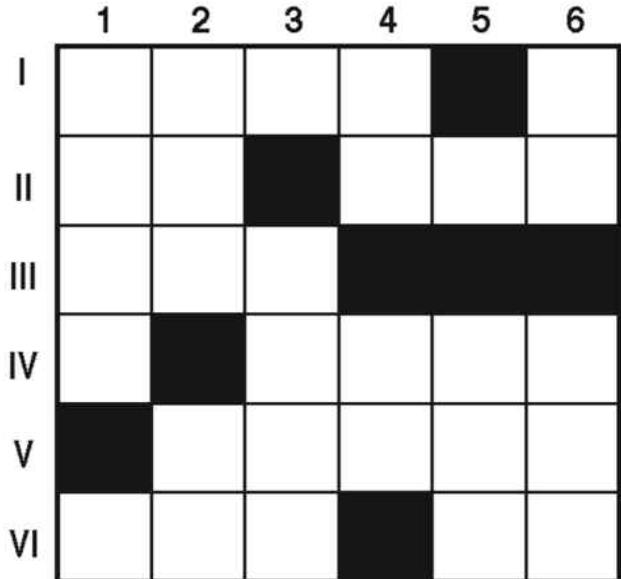


Harrison Ford sera bientôt de retour sur le petit écran dans la saison 2 de Shrinking. Aux côtés de Jason Segel, il y interprète un thérapeute endeuillé qui décide de ne plus suivre sa formation et de dire à ses patients ce qu'il pense sans filtre. Harrison Ford poursuit donc une très longue carrière. Désormais âgé de 82 ans, le comédien continue de tourner. L'année dernière, il tenait l'affiche d'Indiana Jones et le Cadran de la Destinée. Alors qu'il n'était plus apparu dans une série depuis très longtemps, il a aussi repris le chemin du petit écran ces dernières années avec 1923 et Shrinking. Et visiblement, il ne compte toujours pas prendre sa retraite.

Pour la saison 2 de Shrinking, Harrison Ford a donné une longue interview. Le journaliste l'interrogeant lui a demandé pourquoi il continuait à tourner à un tel âge. Le célèbre interprète d'Han Solo a expliqué qu'il en retirait quelque chose d'essentiel, et qu'il prenait du plaisir à tourner une série comme Shrinking : "Ça me permet d'avoir un contact humain essentiel. J'ai la possibilité de laisser libre court à mon imagination avec des gens qui ont de grandes qualités et une grande expérience... C'est fun de travailler avec ces gens".

Harrison Ford a aussi parlé de son attrait pour la comédie. Il a même fait une déclaration surprenante sur les différents rôles de sa carrière : "Pour moi, tout ce que j'ai fait était une comédie". Selon lui, "les blagues sont vraiment l'élément de surprise dans n'importe quoi, que ce soit un film sérieux ou une série comique". Harrison Ford ne semble donc pas prêt de laisser derrière lui sa carrière d'acteur. Il sera de retour dans quelques jours dans la saison 2 de Shrinking. Après cela, Harrison Ford reviendra dans la deuxième saison de 1923. L'acteur sera également à l'affiche de deux films du MCU, au sein duquel il fera ses débuts dans le rôle de Thaddeus Ross, prenant la relève de William Hurt. On verra d'abord dans Captain America : Brave New World, puis dans Thunderbolts.

Nombres croisés



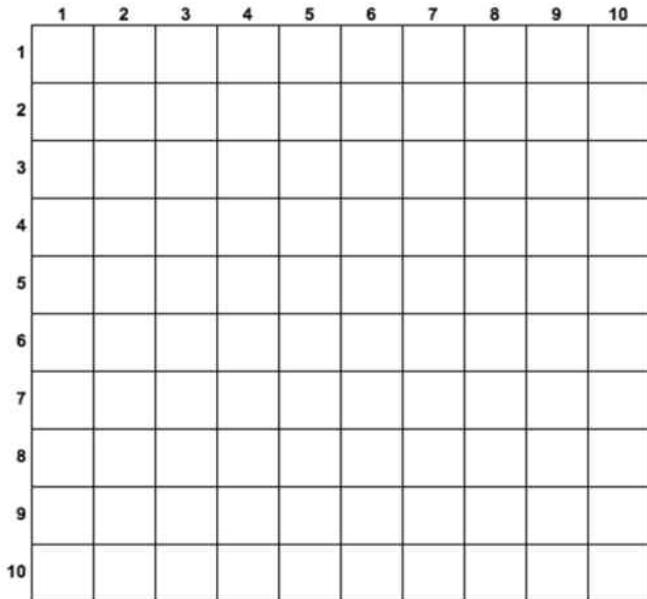
HORIZONTALEMENT

- I. Une année révolutionnaire. II. Un département bien connu des rappeurs français. Début du règne de la dynastie capétienne. III. Début de l'Hégire, point de départ du calendrier musulman. IV. En mètres, la longueur d'un mille nautique. V. En lieues, la longueur d'un voyage sous-marin. VI. Carré de 11. Quelques année de mariage pour des noces de saphir.

VERTICIALEMENT

1. Une année importante pour la décolonisation. 2. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Un chiffre qui rappelle les flics. 3. Le vrai début du XXIIème siècle. 4. Presque cent. L'âge limite des cardinaux pour voter lors d'une élection papale dans un conclave. 5. Un nombre fétiche pour une célèbre paire de jeans. 6. Cube de 3. Un petit modèle de la gamme Peugeot.

Grille muette N° 1024



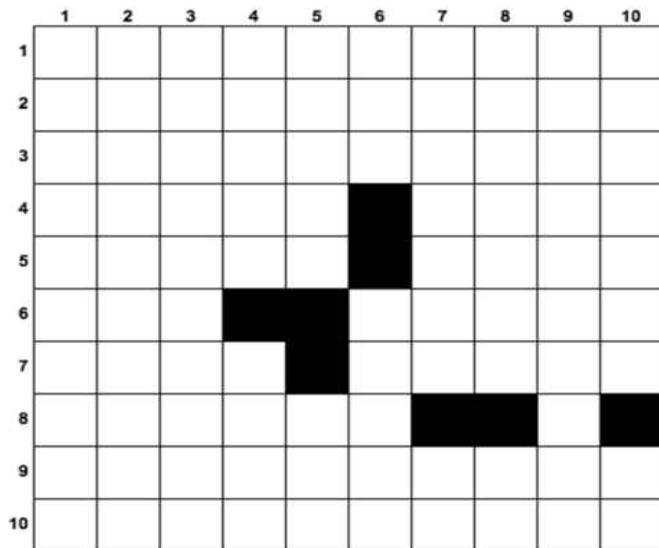
Horizontalement

- 1 Ont donc la tête basse.2 Des grammes pour des litres...3 Élégante jeune femme riche d'un temps passé.- Petit frère d'Erasmus.4 N'est pas le fruit d'une expérience.- Sont placées pour un avoué.5 Des socialistes d'un temps passé.- N'est encore pas aboli.6 Papa d'Albion.- Manifold.7 Gaves.- Régime de neutre.- Élément de Crookes.8 Chando.- Fondue dans Maasgouw.9 Tae-dium vitae.10 Physostigmine.- Infiniment peu de temps.

Verticalement

- 1 Ici, pas ailleurs.2 Prennent du recul.3 Canivettiste en personne.4 Mesures en acoustique.- Radar embarqué ou complice de Mirès.5 Fait partie des issues.- Capitale de l'Arménie en l'an mil.6 Faisait du calibrage.- Provoque des larmes.7 Peut être explicatif.- Le Chevalier Déshérité.8 Petites coupures grecques.- Le madrilène ou le sémité.9 Figure géniale de l'architecture comme du cinéma, de père en fils.10 Ont une certaine licence.

Mots croisés grille N° 1024



Horizontalement

- 1 Comme des mules.2 Illustré (connu ou inconnu).3 Espèces de pies-grièches.4 Sans choeurs.- Exhalai... son.5 Les exhalaisons sulfureuses du Vésuve ont détruit l'Ancien.- Reine de Bharat.6 Noé était son arrière-grand-père.- Figure dans l'espace.7 Île vanuatuane.- Pour les Yoruba, c'est lui qui a la main verte !8 Des étudiants socialistes de 1968 mais panéthiopiens.9 Engagèrent dans leur parti.10 Tonne pour cinquante.

Verticalement

- 1 Réparés par les louanges ?? Contrôle de conformité.3 Plutôt démocrate.4 Garde-boeufs.- Éole était son arrière-grand-père.5 Jaunisse.- Circule en Roumanie.6 Le sang de son sein aurait donné leur couleur aux framboises.- Réponse improvisée au coro.7 Corrompras.- Dans le milieu de l'antiterrorisme.8 A succédé à Mère Teresa.- Les couleurs japonaises selon Arthur.9 Ne louions certainement pas, bien au contraire.10 Fait l'audience.- Métalloïde.

Peines d'emprisonnement à l'encontre les individus impliqués

La Chambre pénale de la Cour de Constantine a prononcé, lundi, des peines d'une à trois ans de prison ferme à l'encontre des individus impliqués dans les incidents et les dégradations dans le stade Chahid Hamlaoui ayant été le théâtre le 3 juin 2024, selon un communiqué publié, hier, par le parquet. Les peines d'emprisonnement prononcées sont accompagnées d'une interdiction d'accès aux enceintes sportives pour une durée de 5 ans, applicable aussitôt après la libération des condamnés", indique la même source. Pour rappel, le procureur de la République près le tribunal de Constantine avait ordonné la mise en détention de 37 individus à la suite des incidents survenus au stade Chahid Hamlaoui le 3 juin 2024, selon un communiqué publié par le parquet le 5 juin 2024.

MOSTAGANEM

Saisie de 100.000 comprimés psychotropes et arrestation de 3 individus

Les services de la Gendarmerie nationale de Mostaganem ont saisi 100.000 comprimés psychotropes et arrêté trois individus, a indiqué, hier, un communiqué des mêmes services. "Cette opération intervient dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée transfrontalière, notamment les bandes criminelles s'adonnant au trafic de drogues et de psychotropes à travers l'organisation de traversées clandestines", a souligné le communiqué, ajoutant que l'affaire a été traitée suite à l'exploitation d'informations parvenues au Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Mostaganem faisant état d'une tentative de faire passer une quantité importante de psychotropes via l'une des plages de Benabdèlmalek Ramdane (Mostaganem)". "Ainsi, un plan bien ficelé a été mis en place en coordination avec le Groupement territorial des Gardes côtes, lequel a permis au service de recherche et d'investigation, appuyés par les brigades de sécurité et d'investigation (BSI) relevant de la Gendarmerie nationale, à Sidi Ali et Benabdèlmalek Ramdane, de déjouer, le 6 octobre courant, ce plan criminel", a précisé la même source. "L'opération s'est soldée par la "saisie de 100.000 psychotropes de types +ecstasy+ d'une valeur de 20 mds cts, un bateau pneumatique, un moteur Suzuki de 150 chevaux, 7 jerricans de carburant de 30 litres et des téléphones mobiles, en sus de l'arrestation de trois (03) mis en cause", selon la même source. Les

informations parvenues au Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Mostaganem faisant état d'une tentative de faire passer une quantité importante de psychotropes via l'une des plages de Benabdèlmalek Ramdane (Mostaganem)". "Ainsi, un plan bien ficelé a été mis en place en coordination avec le Groupement territorial des Gardes côtes, lequel a permis au service de recherche et d'investigation, appuyés par les brigades de sécurité et d'investigation (BSI) relevant de la Gendarmerie nationale, à Sidi Ali et Benabdèlmalek Ramdane, de déjouer, le 6 octobre courant, ce plan criminel", a précisé la même source. "L'opération s'est soldée par la "saisie de 100.000 psychotropes de types +ecstasy+ d'une valeur de 20 mds cts, un bateau pneumatique, un moteur Suzuki de 150 chevaux, 7 jerricans de carburant de 30 litres et des téléphones mobiles, en sus de l'arrestation de trois (03) mis en cause", selon la même source. Les

mis en cause seront déférés devant les juridictions compétentes après finalisation de l'enquête, a conclu le communiqué.

AFRIQUE AUSTRALE

Des millions de personnes risquent de souffrir de pénuries alimentaires

Des millions de personnes sont confrontées au risque de manque de nourriture à l'heure où les pays d'Afrique australe entrent dans la saison sèche à partir d'octobre de cette année, selon le Programme alimentaire mondial (PAM). S'exprimant, hier lors d'une conférence de presse à Genève, le porte-parole

du PAM, Tomson Phiri, a averti que "depuis début octobre, l'Afrique australe est confrontée à une sécheresse historique et à la plus grande crise alimentaire qui a touché plus de 27 millions de personnes dans la région. La situation est très mauvaise et il est évident qu'il faut agir". Il a mentionné les pays touchés par la famine, parmi lesquels le Lesotho, le Malawi, la Namibie, la Zambie et le Zimbabwe, qui ont tous déclaré l'état d'urgence et demandé une aide humanitaire internationale. "L'Angola et le Mozambique sont également très touchés", a-t-il ajouté.

Parlant des effets de la sécheresse, le porte-parole du PAM a expliqué qu'"environ 21 millions d'enfants sont confrontés à la malnutrition. Pour de nombreuses communautés, il s'agit de la pire crise alimentaire depuis des décennies". Il a noté que le PAM a besoin d'un soutien urgent pour poursuivre efficacement ses efforts visant à empêcher la sécheresse de se propager davantage.

LA NATION

Mercredi 16 Octobre 2024

HORAIRE DES PRIERES

SOBH DOHR ASSER MAGHREB ICHA

05:32 12:38 13:53 18:07 19:30

Météo

Alger
Tiaret
Constantine27
30
29
Tizi Ouzou
Béjaïa
Oran29
28
30

ACCIDENTS DE LA ROUTE

43 morts et 1526 blessés en une semaine

Trente-neuf personnes sont décédées et 1526 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus entre le 6 et le 12 octobre dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tébessa avec quatre personnes décédées et 20 autres blessées suite à 14 accidents de la circulation, a précisé la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 1143 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger, Annaba et Tizi-Ouzou. D'autre part, deux personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de lundi à hier dans la commune de Beïda Boudjed, sud de la wilaya de Sétif, a indiqué la Protection civile. L'accident, survenu sur le chemin de wilaya (CW) n° 64, est dû au dérapage suivi du renversement d'un véhicule de tourisme, entraînant le décès sur place de deux personnes âgées de 18 et de 40 ans, a indiqué le com-

mandant Ahmed Lamamra, chargé de l'information et de la communication de la direction de wilaya de ce corps constitué. Les éléments de l'unité de la Protection civile d'Ain Azel ont transporté les corps des défunts à la morgue de l'hôpital Youcef-Yalaloui de la commune d'Ain Azal, a ajouté le commandant Lamamra. Les services de sécurité territoriale compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de l'accident. En outre, deux personnes ont trouvé la mort dans la nuit de lundi à hier suite au dérapage d'un motocycle sur l'autoroute est-ouest en direction de Blida, à proximité de la station de services de Haouch el gazouz dans la commune de Birtouta (Alger), a indiqué, hier, un communiqué des Services de la Protection civile. Les services de la Protection civile sont intervenus vers 00:11, suite au dérapage et au renversement d'un motocycle sur l'autoroute, est-ouest en direction de Blida, à proximité de la station de services de Haouch el gazouz dans la commune de Birtouta", ajoute le document.

BOUMERDÈS

Extinction de 19 incendies déclarés lundi

Dix-neuf incendies déclarés lundi sur le territoire de la wilaya de Béjaïa ont été éteints par les services de la Protection civile, a indiqué, hier, ce corps constitué. Ces incendies de forêts de broussailles et de cultures agricoles se sont déclarés aux environs de 8h lundi et se sont poursuivis jusqu'à leur extinction vers minuit de la même journée, a indiqué à l'APS, le chargé de la cellule de communication, le lieutenant Hocine Bouchacha.

Quatre de ces incendies sont jugés "importants", a-t-il ajouté, précisant qu'il s'agit des feux enregistrés dans les régions d'Attouche et Djerah, commune d'Ammal (Est de Béjaïa). Ces incendies sont éteints et la surveillance des sites se poursuit pour éviter une éventuelle reprise

des feux, a-t-il noté. Les deux autres incendies "importants" s'étaient déclarés dans la région de Djoudauna, commune des Issers (à l'est) et au lieu-dit Mahdjer dans la commune de Dellys (Est de la wilaya). Ces feux ont été également éteints, selon la même source. Les opérations d'extinction de ces incendies ont mobilisé tous les éléments des unités d'intervention des communes de Boudouaou, Khemis El-Khchenia, Bounmerdes et Thénia, avec le soutien de la colonne mobile de lutte contre les feux de forêts, a-t-il précisé. A cela s'ajoutent différents moyens matériels, dont des camions anti-incendie, des ambulances et des véhicules de communication. "Ces incendies n'ont causé aucune perte en vies humaines", a rassuré le lieutenant Bouchacha.

TRAFIC DE DROGUE ET ORGANISATION DE TRAVERSÉES CLANDESTINES PAR MER

Démantèlement de trois réseaux à Oran

Les services de police d'Oran ont démantelé, dans des opérations distinctes, trois réseaux criminels composés de sept individus spécialisés dans le trafic de drogue et l'organisation de traversées clandestines par mer, a-t-on appris, hier, de ce corps de sécurité. Ces opérations sont intervenues suite à l'exploitation d'informations obtenues sur le terrain par des membres du premier district de la police Judiciaire, selon lesquelles des membres de ces réseaux activaient dans le trafic de drogues et de cocaïne dans les zones urbaines et organisaient des traversées clandestines par mer, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques de la direction de la Sécurité de wilaya. Après l'intensification des investigations et la surveillance des

activités criminelles de ces réseaux, et l'identification de leurs membres et leur localisation, sept individus ont été arrêtés et 2 kilos de kif traité ont été saisis, ainsi que 100 grammes de cocaïne, une embarcation à moteur, quatre gilets de sauvetage et du matériel utilisé dans les traversées clandestines ont été saisis, a-t-on indiqué. Cinq véhicules servant au transport et à la distribution des stupéfiants, ainsi qu'une somme d'argent provenant des produits du crime de plus de 370.000 dinars, ont également été saisis. Une procédure judiciaire a été engagée contre les membres de ces réseaux, qui ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes pour trafic de stupéfiants et de drogues dures et d'émigration clandestine par mer, selon la même source.

GHASSOUL (EL-BAYADH)

Les batailles des monts "Ghazala et Bounekala" témoins des sacrifices des Algériens



Les batailles des monts de Ghazala et Bounekala de la région de Ghassoul, dans la wilaya d'El-Bayad, qui ont eu lieu les 16 et 17 octobre 1958, sont parmi les batailles historiques immortelles dans lesquelles les Algériens ont sacrifié leurs vies pour la libération du pays. Les Moudjahidines ont enseigné aux forces coloniales françaises les plus merveilleuses leçons de sacrifice et d'héroïsme. La bataille du Mont Ghazala a eu lieu, le 16 octobre 1958 à la périphérie de la commune de Ghassoul, à la suite d'une opération d'enquête menée par les forces coloniales françaises barbares dans la région, à travers laquelle l'ennemi a découvert le lieu de concentration de deux bataillons de l'Armée de libération nationale, dirigés par l'hé-

roïque martyr Ahmed Didani, dit "Lazrag". La bataille a commencé à midi et s'est poursuivie jusqu'à 19 heures, selon la Direction des Moudjahidines et Ayants-droits de la wilaya d'El-Bayad. Le colonisateur a utilisé, lors de cette bataille, tous les types d'armes lourdes. Cependant, le courage des Moudjahidines des deux bataillons ont permis d'infliger à l'ennemi des pertes colossales et ont réussi à s'infiltrer au sein des forces françaises, qui ont enregistré 200 morts et des blessés. Un seul martyr est tombé au champ d'honneur et quatre Moudjahidines ont été blessés, lors de cette bataille, notamment le chef Ahmed Didani. A la suite de la bataille du mont Ghazala, l'armée coloniale française a tenté d'enquêter et de suivre les traces des deux bataillons,

mais une bataille a eu lieu, le lendemain dans la région du mont Bounekala, non loin du mont Ghazala. La bataille s'est déroulée durant toute la journée et les colonisateurs français ont utilisé différents types d'armes, notamment des avions bombardiers, des bombes incendiaires et du napalm, pour venger les pertes subies lors de la bataille de Ghazala. La bataille du mont Bounekala a vu quatre Moudjahidines blessés, ayant subi de graves brûlures, et quatre autres blessés, tandis que les pertes ont été plus importantes dans les rangs ennemis, notamment un avion bombardier abattu. La bataille s'est achevée, vers 20 heures, et l'ennemi s'est retiré du terrain, progressivement, en récupérant ses morts et ses blessés, selon la même source.